



Chers musiciens, chers parents

Comme nous l'avons pressenti, le sondage auprès des (parents des) musiciens s'est avéré un plébiscite dans le choix d'internat pour les Cadets lors du prochain stage des vacances de Pâques : le lancement d'une nouvelle saison pour l'orchestre.

Nous vous remercions sincèrement de votre confiance. Nous sommes persuadés que ce fonctionnement fera progresser les enfants au niveau musical, tout en garantissant la convivialité entre « copains ».

Comme nous l'avons expliqué lors d'un précédent courrier, le séjour aura lieu au Lycée St. Christophe à Masseube dans le Gers (<https://www.institut-st-christophe.com/>). Nous avons choisi ce lieu de séjour pour leur grande qualité d'accueil et leur longue expérience dans l'organisation des séjours de mineurs.

Ce séjour, déclaré auprès de la Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie Associative (DJEPVA), sera encadré par 5 animateurs BAFA et un Directeur BAFD. Pour ce service nous faisons appel à l'association Loisir, Education et Citoyenneté (LEC Grand-Sud de Toulouse) qui est très expérimentée dans ce type d'encadrement (<https://www.lecgs.org/fr/>)

Ils s'occuperont de la vie quotidienne (réveil, repas, moments de loisirs, coucher). L'équipe des Professeurs encadrera le travail musical pour élaborer le concert de fin de stage.

Pour faire face aux frais d'encadrement, nous avons dû revoir votre effort de participation au financement de ce stage. Comme annoncé dans le sondage, la participation par musicien est de 300 € pour un élève sociétaire, et 350 € pour un non-sociétaire. Notre agrément récent vous permettra de régler en chèques vacances et/ou d'étaler le règlement en plusieurs fois (5 mensualités maximum).

Au-delà du stage, nous souhaitons l'engagement des musiciens sur une saison ce qui comprend le stage et plusieurs manifestations dans l'année. Il s'agit de prolonger la vie de groupe d'orchestre confirmé, pour le plaisir de se retrouver et de pratiquer la musique le plus possible.

Ces manifestations engendrent des coûts (le circuit du bus, le transport des instruments, l'accueil et les repas....). L'ensemble de ces frais est inclus dans le paiement du stage. Ils seront pris en charge par la FSM, grâce à l'allocation d'une subvention du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Nous avons longuement préparé cette nouvelle saison de l'Orchestre Départemental Cadet et nous espérons vivement votre adhésion à ce nouveau fonctionnement.

Si vous avez des questions, le prochain concert de l'orchestre à Revel sera une excellente occasion pour échanger nos points de vue, lors du goûter d'après concert auquel vous êtes invités.

Cordialement

Gérard van Hirsnel, Président de la FSM31

vanhirsnel.gerard@neuf.fr

06 63 28 70 34

Valérie Boutet, Directrice de l'Orchestre

valouprisedebec@outlook.fr

06 74 45 77 87